

Vendredi 7 décembre 2012

Renouvellement de l'accord-cadre Afev / CPU

L'Afev et la CPU ont renouvelé le jeudi 6 décembre la signature d'un accord-cadre pour 4 ans.

L'Afev, premier réseau de mobilisation d'étudiants solidaires dans les quartiers populaires, qui promeut la Responsabilité Sociétale des universités depuis 2006, et la CPU, association qui regroupe 128 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont les 77 universités, et qui a pour vocation à promouvoir l'Université, en France et dans le monde, travaillent ensemble depuis 2004 à favoriser l'engagement citoyen des étudiants dans les territoires.

Cette collaboration est déterminante pour reconnaître et développer le rôle des universités comme actrices et ressource de leur territoire. Convaincus des compétences qu'apporte l'engagement étudiant promu par l'AFEV, la CPU et l'AFEV souhaitent aujourd'hui poursuivre et consolider leurs liens afin de favoriser l'ancrage territorial des universités ainsi que l'engagement solidaire de la jeunesse de notre pays.

Les deux associations mettront ainsi leurs efforts en commun pour promouvoir l'implication d'étudiants bénévoles, d'étudiants en service civique et le développement de colocataires étudiantes solidaires (Kaps) dans les quartiers populaires.

Présentation de l'Afev

Depuis plus de 20 ans, l'Afev (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) agit pour lutter contre les inégalités dans les quartiers populaires, et créer un lien entre deux jeunesse qui se rencontrent pas ou peu : les jeunes des quartiers et les étudiants. Avec 7 000 étudiants agissant auprès de 7 000 enfants en difficulté, l'Afev est aujourd'hui le premier réseau national d'intervention d'étudiants solidaires dans les quartiers populaires. Plus de 330 quartiers sont associés au projet de solidarité de l'Afev, et une cinquantaine d'établissements universitaires reconnaissent désormais la valeur de l'engagement des étudiants bénévoles dans leur cursus. (www.afev.org)

La Responsabilité Sociétale des Universités (RSU), concept porté depuis 2006 par l'Afev, engage les établissements d'enseignement supérieur à prendre en compte les enjeux sociaux, culturels et économiques dans leurs activités et leurs relations avec les acteurs des territoires. L'Afev est à l'initiative, en partenariat avec l'Unicef, d'un Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités (ORSU), porté en lien avec la CPU et présidé par Camille Galap, Président honoraire de l'Université du Havre. (www.orsu.fr)

Les colocataires solidaires (Kaps) portée par l'AFEV, et inspirées des Kots à projets de l'université de Louvain-la-Neuve, permettent à des étudiants en colocation de construire et porter tout au long de l'année des projets solidaires au sein des quartiers dans lesquels se situent leur logement, contribuant ainsi à redynamiser la vie de ces quartiers. 200 étudiants sont aujourd'hui concernés, dans 12 villes ; l'objectif de 1000 étudiants devant être atteint en 2014.

Présentation de la CPU :

Définie dans le code de l'Education, à l'article L233-1, la Conférence des présidents d'université (CPU) rassemble les dirigeants de 128 établissements d'enseignement supérieur et de recherche : les 77 universités, les instituts nationaux polytechniques, les écoles normales supérieures, certains grands établissements, et la plupart des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et des écoles françaises à l'étranger.

Depuis 40 ans, elle représente et défend les intérêts des établissements qu'elle regroupe. Véritable acteur du débat public sur toutes les questions universitaires, la CPU est force de

proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. Dans un contexte de profondes mutations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CPU a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs.

Contact Afev :

Direction Afev - secrétariat
26 bis rue de Château Landon - 75010 Paris
Tél : 01 40 36 75 86
Fax : 01 40 36 75 29
pole.national@afev.org

Liste des contacts en régions sur http://www.afev.fr/index.php?page=fr_en_region

Contact CPU :

Quitterie Ladonne, directrice de la communication,
01 44 32 90 79
Quitterie.ladonne@cpu.fr